

Le désir de l'analyste aujourd'hui ¹ Démenti et interlocution

Jean-Pierre Lebrun

Dans *L'homme sans gravité*, Charles Melman a soutenu que nous avons à faire à une nouvelle économie psychique – une NEP – étroitement articulée avec le social d'aujourd'hui. Le propos a fait débat et celui-ci est loin d'être épuisé. Est-ce vraiment un phénomène nouveau ? Ou en revanche, ne s'agit-il pas plutôt d'une simple manière nouvelle de la structure de se présenter à nous ? Ne s'agit-il pas d'une façon de nommer la plus grande fréquence d'un autre type de fonctionnement qui ne nécessite nullement d'avoir quitté les contraintes de la structure ? Auquel cas, la question persisterait cependant et deviendrait : pourquoi l'augmentation du nombre de sujets désormais ainsi organisés ?

Pour tout dire, ces questions nous semblent secondaires ; elles doivent bien sûr être posées, mais risquent de n'être que mineures eu égard à une question beaucoup plus radicale : sommes-nous en mesure d'intervenir comme psychanalyste, ou comme nous référant à la psychanalyse, lorsque nous avons à faire à des sujets qu'un tel fonctionnement psychique organise ? Ou bien, cela doit-il changer notre façon d'intervenir ? Et si oui, en quoi ? Autrement dit, quelle est l'incidence de ce cas de figure sur la conduite du travail de la cure ou même hors la cure ? Cette configuration empêcherait-elle le travail analytique ? Devrions-nous acquiescer à ce que d'aucuns, de ce fait, déclarent le travail désormais impossible ? Ou au contraire y trouver de quoi être en mesure de repenser notre intervention ?

1. Extrait d'un ouvrage à paraître aux éditions Denoël.

En parlant de *nouvelle économie psychique*, on pourrait entendre qu'une telle économie n'est plus concernée par la cure, qu'elle rejoindrait ce qu'on avait coutume d'appeler l'inanalysable. Avec de tels sujets, qui justement ne « demandent » pas, ne supposent pas à l'Autre un savoir, il n'y aurait plus de transfert, ou alors seulement un transfert réel, un court-circuit, n'autorisant pas le recul nécessaire au travail d'élaboration psychique. Pour le dire radicalement, la psychanalyse serait de ce fait sans prise sur ce néo-sujet².

Mais d'une autre façon selon nous tout aussi contestable, ne pas donner de place à la spécificité de ce néo-sujet et le lire comme une névrose banale – ou comme une psychose, fût-elle non déclenchée ou ordinaire – va conforter une stratégie, et la question est alors bien de savoir si celle-ci est en mesure de prendre en compte la problématique de ce sujet.

Notre position à l'égard de ces questions est nette : la nouveauté de la symptomatologie clinique ne laisse pas de doute et n'est pas sans réalité. Nous voyons en effet aujourd'hui émerger un ensemble de symptômes, de comportements, de manières de faire, que nous pouvons lier très directement à la confusion qu'engendre la mutation du lien social que nous avons par ailleurs mise en évidence³: pour en rester au seul champ des enfants et des adolescents, nous pouvons évoquer un large éventail de difficultés cliniques nouvelles, qui vont du refus scolaire au décrochage, en passant par ce qu'on appelle aujourd'hui les phobies scolaires, de l'anorexie masculine devenue plus fréquente, au syndrome de l'enfant hyperkinétique ; de l'obésité infantile en nette progression – au point de devenir un problème de santé publique – aux addictions de toutes sortes, des jeux vidéos aux produits toxiques ; de la prévalence du passage à l'acte à l'inflation de la dépression jusqu'au syndrome jusqu'à présent lointain des hikimori⁴; des comportements dangereux par perte de repères symboliques à

-
2. Nous l'appellerons de cette manière sans discuter ici la pertinence de cette appellation.
 3. Nous renvoyons ici bien sûr à l'ensemble de notre ouvrage mais ce point particulier a déjà été développé dans notre article « Des incidences de la mutation du lien social sur l'éducation », in *Le Débat*, n° 132, Gallimard, novembre-décembre 2004, consacré à L'enfant-problème.
 4. Syndrome récemment identifié au Japon, qui se caractérise par une réclusion volontaire – et donc par le refus de tout contact social tant avec l'entourage qu'avec l'école ou le travail – chez des jeunes adultes âgés de vingt à trente ans ; ils seraient plus d'un million dans la société japonaise, mais il apparaît de plus en plus évident que ce phénomène ne se limite pas à ce pays.

l'irruption de la violence sous des formes peu usitées...⁵ C'est néanmoins la même question qui, toujours, se pose : nouveauté de structure ou pas, ceci aura-t-il ou devra-t-il avoir des conséquences sur nos manières d'intervenir ?

Guy Lérès positionnait récemment clairement le problème : « Il n'est pas interdit de penser qu'à une culture induite par le capitalisme et la science correspondent des sujets mal arrimés à un symbole central et voués au démenti. Dès que celui-ci, soit s'affirme ou, au contraire s'éteint, les effets du démenti sont là et avec eux le repli sur une jouissance préservée, partielle et régressive. (...) Il n'est donc pas interdit d'espérer que l'analyse ait prise sur ces sujets et que l'analyste s'y prenne un peu mieux (...) et réintroduise la fonction de la castration dans le discours ».⁶

Tout se passe en effet comme si, à partir de la possibilité qui lui était signifiée dans le social d'éviter la castration – ou plutôt de la dénier via la grande confusion qui fait disparaître toute incomplétude –, le néo-sujet était invité à repousser toujours à plus tard sa prise en compte. Entraîné dans un tel fonctionnement, toute entame lui apparaît comme affectée d'une douleur insurmontable ; il ne lui reste alors plus qu'à fuir chaque fois davantage – fût-ce en avant –, et l'entièreté de son travail psychique est alors investie dans la récusation, dans le refus, dans le verrou à mettre pour empêcher la confrontation à cette réalité.

A titre dès lors d'illustration du travail à accomplir avec ce type de problématique, nous pourrions, par exemple, renvoyer à l'histoire édifiante de cet escroc hors-norme qu'était Frank Abagnale, dont Spielberg a retracé l'aventure dans son film *Arrête-moi si tu peux*. Abagnale a été en réalité un imposteur magistral. S'enfuyant, tout jeune homme, du domicile familial dévasté par le divorce de ses parents, il commence par se prétendre pilote d'avion et se fait verser son salaire avec de fausses feuilles de paye. Plus tard, il se fait passer pour médecin, avocat, imprime de faux chèques et de faux billets, se marie sous une fausse identité... Une vie fabriquée de toutes pièces, avec un talent fou. Et Belinda Cannone, de noter : « Quand la nature de l'imposture ne la rend pas révoltante, elle devient fascinante. Car quel génie, quel travail, quel sens de l'observation, quelle imagination, quelle persévérance sont nécessaires pour être un grand imposteur ! (...) D'où vient donc ce génie de l'imposture chez Abagnale ? Le film suggère des réponses. Enfant unique et aimé d'un homme hâbleur qui est spécialiste des petites combines et se croit très malin, il subit la double déception d'assister à la faillite professionnelle lamentable de son père, et au divorce qui en est la conséquence. L'imposteur ici, c'est d'abord le père – le frimeur qui finalement se révélera minable... Du coup,

5. Cf. notre article « La violence a cent visages », paru dans *La Libre Belgique*, mai 2006.

6. G. Lérès, « Démensonges », in *Essaim*, n° 12, printemps 2004, p. 171

par mimétisme développe de réels talents d'imposteur(...) Que fait-il au fond sinon réparer, indéfiniment restaurer le père ? »⁷

Nous ferons ici remarquer que Abagnale commence la suite de ses impostures édifiantes en s'encourant – « littéralement » dans le film – de chez lui, lorsque l'avocat en charge du divorce de ses parents lui demande de choisir – via le fait d'avoir à apposer sa signature sur un document – avec lequel de ses parents il veut vivre. Bien sûr, l'identification au père est déterminante dans son histoire pour le choix de l'imposture, mais ce qui l'est davantage à notre sens, c'est que cette identification n'avait pas payé le prix de la métaphore, autrement dit de la confrontation au vide que celle-ci suppose. Abagnale reprend le comportement paternel certes, mais surtout il ne peut faire face à la douleur que suscite en lui d'avoir à choisir entre père et mère au moment de leur divorce et d'avoir là de plus à apposer sa signature, c'est à dire à subjectiver ce choix. C'est la perte qu'implique le choix auquel il est contraint qu'il récuse, et qui engendre sa fuite incessante dans l'imposture, par ailleurs déjà symptôme du père dans la mesure où celui-ci ne soutenait pas non plus la place qui est la sienne.

Mais c'est surtout la suite des événements racontés par le film qui est, pour la question que nous posons, intéressante : on peut y suivre la relation entre l'imposteur invétéré devenu voleur de grand chemin pour les besoins de sa cause, et l'agent du FBI O'Reilly qui le poursuit sans lâcher prise, jusqu'à lui mettre la main au collet, le faire emprisonner et le condamner à une peine de prison qui ne tiendra pas compte de sa jeunesse, tant les sommes volées étaient considérables. Trois ans plus tard, le même O'Reilly lui propose un arrangement de peine en l'invitant à devenir consultant au FBI, dans le domaine de la répression des fraudes. Abagnale accepte, mais après quelques temps de bons et loyaux services, il lui reprend l'envie de se faire la belle. Une fin de semaine, à la fermeture des bureaux du FBI, il se retrouve à l'aéroport, haut-lieu de ses prouesses dans l'imposture. L'inspecteur O'Reilly veillant au grain sera là, venu lui rappeler que si cette fois, il quittait le droit chemin, s'il ne reprenait pas son travail au FBI le lundi matin, il se condamnerait à passer définitivement le reste de sa vie en prison. Il lui signifie par ailleurs être venu lui dire cela seul, sans, ce soir-là, un quelconque appui des forces de l'ordre, car il n'a d'autre pouvoir que celui de lui dire, parce que désormais c'est à lui de consentir à la loi, personne n'ayant le pouvoir de le faire à sa place.

La contrainte à la subjectivation est donc à nouveau là, mais cette fois, avec un autre qui en soutient l'enjeu pour le sujet, qui lui indique que la chose est incontournable mais aussi de ce fait même possible. Nous lisons ce rendez-vous

7. B. Cannone, *Le sentiment d'imposture*, Calmann-lévy, 2005, p. 97.

impromptu comme le modèle de l'investissement et de l'intervention désormais nécessaire à qui veut opérer utilement auprès de ces néo-sujets. Ceci laisse entendre l'importance de la tâche pour celui qui aura à intervenir auprès de tels patients : « Ramener la castration, ou rompre le songe qui laissait le démenteur à la porte de son désir »⁸. Autrement dit, fonctionner pour lui via une *présence réelle* comme une nouvelle chance donnée à ce que de l'Autrui⁹ puisse s'inscrire.

Une triple opération est dès lors nécessaire pour que s'inverse le processus ; d'abord un arrêt – c'est le cas de le dire – et surtout un arrêt réel, le symbolique étant ici *comme* inopérant ; ensuite, l'investissement d'un autre qui contraint le sujet à faire de la place à la négativation ; enfin l'accompagnement de ce sujet par celui qui fait alors office d'autre réel pour remettre entre les seules mains du néo-sujet, ce qu'il a à faire pour renouer avec une économie désirante.

Dans une interview accordée par Abagnale lui-même lors de la sortie du film de Spielberg, l'imposteur repentí rappelle que lorsque des personnes lui demandent, en pensant à ses multiples impostures, quel est l'exploit dont il est le plus fier, il a coutume de répondre que c'est de s'être sorti d'un tel usage de l'imposture !

Pour poursuivre, repartons des propos de Charles Melman toujours dans *L'homme sans gravité* : « D'une certaine façon, nous assistons à la fin d'une époque, à une liquidation – en termes analytiques on dirait une liquidation collective du transfert – ce qui est la source d'une liberté assez remarquable ». Et d'ajouter, à notre demande de précision : « Une liquidation du transfert en tant qu'il est susceptible de porter aussi bien sur des personnes que sur des blocs de savoir. Il n'y a plus ni autorité, ni référence, ni non plus de savoir qui tienne – justement grâce au transfert. On n'est plus que dans la gestion, il n'y a plus que des pratiques. »¹⁰

Nous pouvons d'abord rappeler ce qui, à notre sens, justifie entièrement ce propos et l'inscrit d'ailleurs dans les effets de cette confusion généralisée que nous avons identifiée comme conséquence de la mutation du lien social. Il n'est pas difficile d'entendre que dans notre monde, où la visibilité de l'imparité se retrouve si pas obturée à tout le moins estompée, au profit d'une parité généralisée, celle-ci entraîne une « apparente » liquidation collective du transfert. L'effet de la fin de la transcendance est la disparition de la place de l'exception reconnue comme allant de soi par tous ; et cette disparition ne peut en effet qu'induire la liquidation

8. G. Lérès, « Démensonges », op. cit., p. 171.

9. Nous introduisons ce terme pour insister sur la dimension de *présence réelle* de l'Autre toujours nécessaire dans l'appréhension de ce type de fonctionnement psychique.

10. Ch. Melman, *L'homme sans gravité*, entretien avec J-P. Lebrun, Folio, p.20.

du transfert. Pourtant une question de taille se pose d'emblée : devons-nous entériner une telle confusion, devons-nous faire coïncider fin de la transcendance et fin du transcendantal ? Nous répondons à cette question en rappelant que la modernité exige plutôt le deuil d'un possible évitement d'une place logique d'exception, même si la visibilité de celle-ci est aujourd'hui complètement éliminée par les sirènes de la postmodernité.

La difficulté devient alors : comment faire sa place à l'exception sans pouvoir profiter de l'appui que donnait l'existence d'une *Exception des exceptions*¹¹ reconnue par tous comme allant de soi ? Comment, dans un monde où est ainsi prescrite la parité, pouvoir encore faire appel à l'imparité pour donner – c'est le cas de le dire – droit de cité à la singularité ? Car répétons-le, ce que notre monde appréhendé via la complétude introduit de spécifique, c'est qu'en poussant le sujet à se confronter d'abord à l'inconsistance, il le prive de ce qui lui permettrait de prendre en compte le manque, à savoir la confrontation à la place Autre – et donc spontanément à la présence réelle d'un Autrui qu'impliquait d'emblée l'incomplétude.

« Voilà pourquoi ta fille est muette » s'est ainsi transformé en « voilà pourquoi le sujet hypermoderne ne fait plus transfert » ! Nous devons néanmoins mettre la formule au conditionnel car toute la question va bien être de savoir si ce propos est soutenable au-delà des apparences.

Car ce que ceci implique pour la rencontre avec de tels néo-sujets, c'est en effet que cette récusation du transfert est, nous dirions, artificielle. Qu'il ne s'agit pas ici forcément de la conséquence d'un refus délibéré du sujet – encore moins de son absence qu'on pourrait déduire de sa psychose – mais plutôt de la résultante du mouvement même dans lequel ce sujet a été emporté et qui l'a en quelque sorte immunisé contre l'altérité, avant même qu'il sache ce que celle-ci pouvait signifier pour lui. L'importance de cette distinction, c'est que si ce que nous soutenons là s'avérait fondé, il y aurait conséquence à en tirer pour la mise en oeuvre du désir de l'analyste, le déplacement du lieu du transfert entraînant la nécessité pour le désir de l'analyste de se déplacer lui aussi.

Le fait que le sujet ne fasse plus transfert spontanément, qu'il ne considère plus d'emblée comme allant de soi que l'Autre auquel il s'adresse puisse constituer un Sujet supposé Savoir, qu'en revanche il vienne « montrer »¹² ce qui ne va pas, sans même s'en plaindre, qu'en même temps il ne demande rien, que parfois il ne sache quasi rien de son histoire, et qu'en tout cas il n'associe

11. Selon l'heureuse formule de Vincent Descombes.

12. Nous renvoyons à ce sujet à l'ouvrage de J-M. Forget, *L'adolescent face à ses actes... et aux autres – Une clinique de l'acte*, Erès, 2005.

nullement ses avatars à sa dite histoire, ou que dans les lieux où des psychanalystes les rencontrent, ces patients soient plutôt incrédules, prévenus, non dupes et désorientés, ces faits signent non pas une absence de transfert mais bien plutôt ce que nous appellerons une désactivation en eux-mêmes de la dimension transférentielle.

Le problème clinique majeur que cela pose, c'est que l'analyste devra alors opérer à partir de ce lieu Autre désactivé. Mais comment intervenir à partir d'un lieu Autre, si ce lieu-ci se présente d'abord « comme » récusé ? Reprenons d'abord ce qui se passe : ce néo-sujet n'a pas été contraint à la subjectivation. Il lui a été laissé croire que le zapping, la glisse, l'évitement de l'impossible, le fonctionnement en roue libre, le jouir consommatoire par exemple, pouvait lui tenir lieu de désir, autrement dit que la course au bien-être valait pour lui courage de désirer ; c'est donc un désir factice mais qui se présente avec ce qui peut paraître à première vue un avantage, celui de ne pas comporter de prix à payer, encore moins de dette à contracter et à assumer. Ce sujet n'est plus dès lors qu'un trognon de sujet, contraint, s'il veut s'excepter comme singulier, à faire lui tout seul le chemin qui va des limbes du « sans nom » à la singularité, dont nous savons qu'en fin de compte, elle est, de structure, toujours innommable. Mais le « sans nom » du démenteur n'est pas du même tabac que l'innommable de la structure. Du côté de l'analyste qui consent à une telle rencontre, l'exigence de permettre au sujet de se confronter aux caractéristiques de la structure (qui implique bien sûr son silence et sa neutralité bienveillante) risque alors de redoubler le « sans nom » dans lequel se trouve ce néo-sujet. De plus, son intervention qui ne pourra jamais se tenir que du lieu que le transfert lui destine est ici particulière ; celle-ci sera d'abord si pas récusée, en tout cas frappée d'inanité.

Ce que nous avons appelé ailleurs *forclusion de la rencontre*¹³, risque dès lors non seulement de se répéter dans le transfert – ce qui ne serait que banal – mais de répéter une double récusation du transfert : récusé par le néo-sujet, qui ne peut que répéter la récusation qu'il véhicule implicitement, et récusé par l'analyste, s'il concluait son intervention par le seul diagnostic de liquidation collective du transfert.

Evoquons, par exemple, le cas de Madame A qui est venue nous voir, il y a une douzaine d'années, qui a fait pendant cinq ans une analyse classique, habituelle, selon le schéma connu, analyse pendant laquelle elle a opéré certaines modifications dans son existence, dont nous pouvons repérer qu'elle ne sont pas sans lien avec sa cure. Elle a fini son travail d'une manière qui était loin de nous satisfaire, fût-ce parce que cette fin de travail était extrêmement marquée par la

13. J-P. Lebrun, « Une forclusion de la rencontre », *Essaim*, n° 12, printemps 2004.

dépression. Un état dépressif trop symptomatique pour qu'il ait à voir avec celui qui peut signifier la fin de la cure. Elle a donc terminé et pendant trois ou quatre ans, nous n'avons plus eu de nouvelles d'elle, jusqu'au jour où elle a repris contact. Elle avait envie de poursuivre ce qu'elle avait fait antérieurement ; comme elle était dans une situation financière beaucoup plus précaire, elle ne voulait pas refaire une analyse, mais elle voulait plutôt soutenir la poursuite du travail, en face à face, au rythme d'une séance par semaine. Nous avons consenti à ce dispositif parce que la raison pour laquelle elle revenait nous paraissait tout à fait intéressante. En effet, elle disait qu'elle ne savait toujours pas parler d'elle, ni en public, ni en privé. Une chape de plomb s'abattait sur elle, au moment où elle devait s'énoncer. Cela nous a semblé tout à fait suffisant pour reprendre un travail avec elle, et pendant deux ou trois ans, ont eu lieu ces rencontres en face à face, qui parfois frisaient la discussion, où parfois même, nous manifestions notre intolérance, notre désapprobation à son absence d'énonciation jusqu'à lui dire de manière répétée que si elle ne voulait pas s'y essayer, il ne se passerait rien. Voici quelques mois, elle est venue à sa séance en disant : « Voilà, j'ai réfléchi. Je suis venue chez vous, faire une cure pendant plusieurs années. Pendant ce travail, la place que vous avez occupée à été plus ou moins analogue à celle du père que je n'ai jamais rencontré (elle était dans une lignée exclusivement maternelle), et cette relation à mon père m'a toujours été rendue très difficile, autant à cause de moi que de son absence concrète à cette place (son père se dérobaient sans cesse à la rencontre) ; l'analyse que j'ai faite ici a répété cela, et je n'ai pas pu vous dire en ce temps-là tout ce qui me venait à l'esprit parce que je n'avais pas la certitude que vous étiez là. Mais depuis ces deux années pendant lesquelles je suis revenue, j'ai obtenu l'assurance que vous étiez bien là et, dans ces conditions, je voudrais retourner sur le divan, parce qu'actuellement, soutenir l'association libre, en face à face, c'est pour moi trop difficile ». Son travail a dès lors repris sur le divan, et selon un autre mode, manifestement.

Voilà pour nous, une illustration de ce que la situation analytique n'avait d'abord que répété, dans le transfert, l'absence d'Autrui. C'est donc une autre pratique de bavardage, en face à face, qui a été nécessaire pour que soit levé ce démenti d'Autrui.

La question mérite d'être dépliée plus avant : dans son ouvrage consacré aux deux Moïse, Brigitte Lemérier lit l'intervention de Freud, ré-interprétant la statue du Moïse de Michel-Ange comme une intervention sur un démenti culturel. En effet, les travaux des connaisseurs en matière d'art, qui faisaient autorité sur l'oeuvre de Michel-Ange, transmettaient l'image d'un Moïse courroucé à la vue du veau d'or, se préparant à briser les tables de la Loi. En identifiant deux détails – le déplacement de la main droite de Moïse et la disposition des tables de la Loi, que le bras retient pour qu'elles ne tombent pas –, Freud ré-interprète la

statue : Moïse ne se prépare pas à briser les tables de la Loi, mais retient sa colère pour les préserver ! Il renonce à la jouissance de la colère pour assurer la transmission de la Loi.

« C'est cette signification qui est démentie par les interprétations des connaisseurs en matière d'art. Les descriptions ont permis de passer au rebut la signification que les Tables auront été sauvées par Moïse, grâce à un déplacement de la position de la main droite du Moïse et des Tables de la Loi : celles-ci sont en effet décrites telles qu'elles auraient été juste avant que Moïse ne retienne sa colère. Les textes des connaisseurs en matière d'art ont opéré un léger déplacement de ces deux lettres¹⁴, ce qui a fait passer au rebut la signification subversive, incompatible avec la croyance commune. Nous voyons comment, dans ce cas, le déplacement de lettres a falsifié la temporalité. Selon les connaisseurs en matière d'art, Moïse est présenté au moment où il va briser les Tables, le geste originaire est sur le point de s'accomplir. La restitution par Freud des deux lettres à leur place lui permet de lire que le geste originaire est déjà écrit dans le texte de pierre, que le texte de pierre réalise ce geste en tant qu'il n'aura pas lieu. Freud nous présente avec « le Moïse de Michel-Ange » une très jolie description clinique d'un cas de *Verleugnung* – démenti – culturellement instituée. »¹⁵

C'est donc en ce cas l'intervention persévérante de Freud qui permet d'aller plus loin dans l'analyse et de déchiffrer le texte de pierre, à partir de deux détails de la statue auxquels il donne le statut de rebut, de coquille, d'erreur, et qui ont inscrit dans le texte un clivage. Mais c'est son seul travail, sa seule invention qui permet la levée du démenti que les critiques d'art entretenaient. Ajoutons que ce texte – le Moïse de Michel-Ange – Freud ne l'a pas signé de son nom lors de sa première parution. Il y a certes de nombreuses interprétations possibles de cette particularité, mais il ne peut pas être exclu de penser que, contrairement à son habitude, ce type d'intervention lui a posé un problème de légitimité ! Oserions-nous dire qu'en cela, il anticipait comment aujourd'hui la crise de la légitimité¹⁶ nous atteint tous.

Nous pourrions, de la même façon, apporter un exemple directement clinique : un patient rend compte de plusieurs tranches d'analyse. Dans l'une d'elle,

-
14. Signalons pour la compréhension que ce qui est appelé lettres, ce sont les deux indices que Freud a précisément pris en compte. Ce ne sont pas des signifiants, mais des traces de l'opération de mise au rebut, du démenti qui a été opéré.
 15. B. Lemérier, *Les deux Moïse de Freud (1914-1939)*, Scripta, Erès 1997, p. 97.
 16. Cf à ce propos notre intervention, *Une crise de la légitimité* au premier congrès de psychopathologie du libéralisme à Strasbourg en novembre 2005, à paraître in *Cliniques méditerranéennes*.

il avait régulièrement ramené la séquence suivante : il se dirige, enfant, vers la salle de bain familiale et en s'en approchant, il aperçoit, par l'entrebâillement de la porte, que sa mère y est déjà et qu'elle est nue. Il s'arrête, net, et entend sa mère lui dire, sur un ton ironique, qu'elle sait bien qu'il voudrait voir, mais qu'il ne le peut pas ! Il se retire, gêné, mais surtout en colère, parce que – comme à l'accoutumée – sa mère lui fait endosser un désir qui, à ce instant-là en tout cas, n'est pas le sien. Dans sa cure analytique, il interprète cette colère comme le refus de prendre en compte son désir incestueux. A ce moment-là, le silence de son analyste le laisse confronté à une impasse. A entendre raconter ce même souvenir, dans une seconde analyse, un autre analyste réagit immédiatement en signifiant au patient : mais vous avez mis un temps d'arrêt, vous vous interdisiez donc bien de voir votre mère nue ! La scène prend dès lors une tout autre signification, et ce qui jusque-là était impasse, ouvre une voie nouvelle. Le désir incestueux du patient avait aussi à faire au désir incestueux de la mère. Le second analyste a pu lever un déni parce qu'il a lu le détail autrement, pour qu'il apparaisse dans sa fonction de reste. Celui-ci ne contenait pas de vérité refoulée, mais travestissait une réalité de telle sorte que celle-ci en était devenue inutilisable. C'est sur la nécessité de ce travail actif de l'analyste que nous voulons insister, dans le cas du démenti.

« Ces diverses "coquilles", dit encore Brigitte Lemérier, sont le mode dont l'incompatibilité démentie par le texte le hante, produisant autant de failles dans l'unité et la cohérence de ce texte. Elles n'ont pas la valeur de lapsus ou d'actes manqués ; elles ne recèlent pas un bout de vérité refoulée, elles ne sont pas des représentations substitutives d'une représentation refoulée, mais elles sont l'indice qu'un démenti est à l'oeuvre dans le texte. Il ne s'agit donc pas d'analyser, d'interpréter ces diverses coquilles mais de les résoudre par un travail de construction. Dans (ses deux) Moïse, Freud suit à la trace ces erreurs, ces contradictions et ces lacunes qui inscrivent dans les textes qui font autorité autant de clivages. La construction qu'il tisse, invente, doit – et c'est un devoir éthique – réinscrire les petits riens négligés, elle doit résoudre les "coquilles" c'est à dire permettre que la signification démentie se réalise comme lettre, à sa place, dans cette construction. Car restituer les lettres qui sont en souffrance dans le texte en évide le rebut de toute signification (ce qui, nous le savons signe la fin de la cure analytique). »

Ce qui, sans doute, fait dire à Claude Rabant que, « de même que le concept d'interprétation était lié à celui de refoulement, le concept de construction est lié à celui de déni. »¹⁷ Mais ceci mérite une nuance de taille. Car le terme de construction pourrait faire entendre que l'important, c'est l'élaboration substitutive ; or nous pensons que ce n'est pas tant le contenu de l'élaboration en tant que tel, qui

17. C. RABANT, *Inventer le réel, le déni entre perversion et psychose*, Denoël, 1992, p. 63.

est déterminant, mais le fait qu'elle soit accomplie par un autre précisément par un autre, qui *prêtant son appareil psychique* à l'analysant – selon une expression de Jacqueline Godfrind¹⁸, qui nous a toujours semblé pertinente – réintroduit de l'Autrui à l'oeuvre.

Nous pensons en effet qu'il ne suffit pas de faire des constructions pour riposter au démenti ; nous pouvons à cet égard, entendre la pertinence de la critique de Melman, lorsqu'il énonce : « La construction ne met jamais en place qu'un sujet de la frustration ou de la privation. (...) Il n'y a pas de construction qui viendra déboucher sur ce qu'il en sera de la mise en place d'un sujet du désir. »¹⁹

Mais en ce cas, ce qui est obtenu par l'intervention de l'analyste, ne vaut pas tant comme construction supplémentaire à l'histoire du sujet qui est toujours déjà et à jamais trouée, et à laquelle il est possible d'en rajouter à l'infini, que comme une rencontre avec la présence réelle de l'Autre, avec de l'Autrui, avec la chair d'un autre, signant que la structure Autrui est – et même était – bel et bien là, même si elle est déniée. Ainsi l'expression « prêter son appareil psychique » peut être entendue comme acceptation de fonctionner comme un Autrui, un qui « manque autrement » (Lacan), comme consentement à être d'abord un autre concret pour permettre au sujet de sortir de sa position d'immunité conséquente au démenti initial dans laquelle il s'est constitué. C'est l'Autrui comme corps à l'oeuvre – et pas seulement comme Autre du signifiant – que le sujet rencontre lorsque l'analyste se charge du rebut, relève et consent à faire le travail de relire les « coquilles ». « Ni souvenir, ni oubli, ni refoulement, le surgissement du savoir insu d'une empreinte sur le corps est rendu possible par l'intervention de l'analyste, par la présence réelle de l'analyste dans sa dimension de corps », avance pour sa part Suzanne Ginestet-Delbreil²⁰.

C'est ainsi que l'analyste ou l'intervenant se référant à la psychanalyse peut prendre en compte le fonctionnement de ces néo-sujets dans leur organisation spécifique et ne pas manquer le possible rendez-vous. Car si ce que nous avançons se tient quelque peu, nous risquons en effet de voir s'accroître leur nombre, et ce n'est pas la clinique au quotidien qui nous démentira²¹. De plus, nous pouvons noter que si c'est une chance pour eux de rencontrer un analyste *qui s'y prenne un peu mieux et qui réintroduise la fonction de la castration dans le discours*, l'analyste est

18. J. Godfrind, *Les deux courants du transfert*, PUF, 1993.

19. Ch. Melman, « Qu'aurions-nous à construire ? », in *Bulletin freudien*, n° 39, 2002, p. 161.

20. S. Ginestet-Delbreil, « Interprétation ou construction », in *Les Lettres de la Société de Psychanalyse Freudienne*, n° 15, 2006.

21. La cause de cet accroissement n'en est pas claire pour autant : démocratisation, augmentation des troubles, facilitation de l'accès au psychanalyste...

loin d'avoir le monopole de cette rencontre.

Nous pouvons, par exemple, évoquer cette enseignante qui, lasse de cet élève, assidûment appliqué à lui apporter son soutien, jusques et y compris pour les remarques qu'elle adressait aux autres élèves, finit par lui demander abruptement : mais quel âge as-tu ? Le jeune de lui répondre : 18 ans ! Et elle de lui rétorquer : tu parles comme quelqu'un de 45 ans, et cela m'embête d'avoir dans ma classe un élève de cet âge-là ! Pourquoi ne reprends-tu pas tes dix-huit ans ? Le propos fut suivi d'un changement net dans le comportement du jeune. Exemple éloquent de ce que la pratique de bavardage est, plus que jamais à poursuivre, en même temps qu'à réinventer, qu'elle n'attend pas le cadre de la cure pour être opérante, et qu'à chaque fois qu'une parole venant de l'autre mais arrimée au réel du sujet est possible, c'est une chance à ne pas laisser passer.

C'est pourquoi nous proposons de reprendre de telles interventions sous la notion quelque peu oubliée de la psychanalyse, d'*interlocution*. Curieusement pour définir ce terme, Alain Rey, dans son dernier dictionnaire culturel en langue française, indique « discours qu'échangent des interlocuteurs » et poursuit en citant un texte de Lacan : « La retranscription même de son discours enregistré, fût-elle faite par la bouche de son médecin, ne peut, de lui parvenir sous cette forme aliénée avoir les mêmes effets que l'interlocution psychanalytique. » Il s'agit en fait d'un extrait du fameux discours de Rome, dans lequel Lacan indiquait : « Quand le sujet s'engage dans l'analyse, il accepte une position plus constituante en elle-même que toutes les consignes dont il se laisse plus ou moins leurrer : celle de l'interlocution, et nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que cette remarque laisse l'auditeur interloqué. »²²

Effectivement, *interlocution* trouve mieux ce qui le connote dans *interloquer*, qui vient du latin classique *interloqui* interrompre pour parler, couper la parole à quelqu'un. Le verbe emprunte d'abord au latin son emploi juridique au sens d'interrompre une procédure par un jugement dit alors *interlocutoire*. Cet adjectif qualifie une décision judiciaire qui, en préjugant le fond de la demande, ordonne une mesure d'instruction ou de sursis, sans statuer définitivement sur les prétentions des parties. Nous retrouvons ici dans l'usage juridique de ce terme la notion de *préjuger le fond de la demande* qui ne doit pas être sans nous rappeler ce qui est en jeu avec de tels patients.

De plus, *interloqué* est synonyme de décontenancé, de déconcerté, voire d'en rester *interdit*. Le Robert va même jusqu'à évoquer l'expression familière *avoir le sifflet coupé*. C'est dire s'il s'agit bien de réintroduire la fonction de la castration dans le discours.

22. J. Lacan, *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 258.

Interlocution a donc d'emblée une double résonance car si d'emblée, il peut renvoyer à intersubjectivité, et de ce fait de créer d'emblée le soupçon à son égard, il peut aussi renvoyer à interloquer et, en ce sens, être plus proche de ce dont nous essayons ici de rendre compte. Mais à y regarder de plus près, l'interlocution que Lacan dégage à cette époque initiale de son enseignement renvoie surtout à une instance tierce, d'emblée au-delà de l'intersubjectivité à laquelle il donne en ce moment du rapport de Rome, une place encore centrale. Mais ce sur quoi nous voulons insister, c'est sur la nécessité désormais que ce soit l'analyste qui mette la possibilité de l'interlocution à son programme, le tout étant pour lui justement de ne pas pour autant la laisser se confondre avec ce qui a été l'aboutissement des avatars de la technique active de Ferenczi, à savoir l'analyse mutuelle.

Car ici rien de mutuel précisément. C'est l'interlocution à laquelle peut s'autoriser l'analyste à partir de ce qu'il entend, en tant qu'elle peut servir de marche-pied vers la Dritt Person dont parle Freud à propos du mot d'esprit lorsqu'il énonce que contrairement au comique qui n'implique que deux personnes, le Witz en implique toujours une troisième.

L'interlocution désignée ici n'est pas celle de l'analysant d'emblée impliqué dans une adresse comme le laisse ici entendre Lacan, c'est celle de l'analyste en tant que c'est à lui de faire le bout de chemin qui ne peut plus être considéré comme allant de soi du côté de l'analysant. Ce dernier, s'il est organisé comme nous l'avons fait entendre, ne peut, de lui-même, avoir accès à ce qu'il a dénié, et il faut désormais compter sur la possible interlocution par l'analyste ; celui-ci, de s'être laissé tapisser par les signifiants du patient, peut consentir à lui renvoyer ce qu'il en entend, ou mieux encore, à l'interpeller à partir de ce qu'il a entendu dans ce qui lui a été dit. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il prête son appareil psychique à l'endroit précis où celui de son analysant est en panne, conséquence du déni qu'il a posé.

Et ceci nous autorise alors à faire un pas de plus : le démenti, cet autre procédé que le refoulement, n'a-t-il pas depuis toujours contribué à l'organisation psychique d'un sujet ? N'est-ce pas le lien social organisé sur le modèle d'hier qui a contraint le sujet – mais aussi la psychanalyse – à méconnaître son fonctionnement et à en abandonner la référence – hors la perversion –, face à la prévalence du refoulement ? Et n'est-ce pas précisément de ne pas avoir dû faire d'emblée sa place à l'impact du social, tant le patriarcat était congruent avec le régime du rapport au père, que ce mécanisme psychique a pu être sous-estimé dans la psychanalyse elle-même. Cela pourrait de ce fait rendre compte de ce pourquoi depuis longtemps déjà, un certain fonctionnement psychique – tel celui de Jean-Paul Sartre par exemple – n'a pu trouver dans la psychanalyse de quoi vraiment être pris en compte.

Le patriarcat n'ayant aujourd'hui plus la même force de contrainte, la névrose

et le refoulement qui y prévaut changeraient alors d'allure et serait monté sur la scène un mécanisme psychique jusque-là confiné dans l'ombre : le démenti. C'est alors l'autre régime de l'appareil psychique, celui du rapport à la mère, le métonymique qui pouvait prendre la main. Les sujets sont alors invités implicitement à faire prévaloir le démenti, à le maintenir bien au-delà de l'enfance, et du même coup à en prolonger les impasses.

Nous serions dès lors contraints, si nous voulons entendre ces néo-sujets, à ne pas nous contenter de lire leur problématique comme celle des névrosés, en tout cas pas au sens traditionnel que nous réservons à la névrose, puisque celle-ci suppose la prévalence du refoulement. Pourtant nous aurions bel et bien toujours à faire à des névrosés, au sens où ils ont ce qu'il faut pour faire objection à l'Autre – il ne s'agit donc pas de psychose –, mais ce seront des névrosés chez qui continue à prévaloir le démenti, à savoir le mécanisme psychique qui permet d'entraver, voire d'aller jusqu'à récuser, l'accomplissement de la métaphore²³.

Ils ne seraient pas non plus pervers – au sens d'une structure perverse – parce qu'ils ne sont pas constitués dans cette identification perverse à part entière ; en revanche, ils sont très poreux à la perversion, ont même tendance à en épouser l'économie et cela contrairement au névrosé d'hier qui bien que toujours fasciné par la jouissance perverse, la maintient à distance respectable et n'éprouve pas de difficulté à l'identifier à l'oeuvre.

Lacan parlait à leur sujet de non dupes. Nous avons avancé les « sans Autrui ». Ce qui est certain, c'est que ce néo-sujet met en évidence une part de la réalité psychique qui, jusqu'ici, n'avait pas vraiment droit de cité, parce qu'habituellement son sort était le refoulement. Or aujourd'hui, déclin du patriarcat aidant, la force du refoulement a perdu de sa prégnance et c'est le démenti qui est la riposte privilégiée, mais celle-ci est à double tranchant ; car en l'utilisant, le sujet perd l'accès à ce qu'il a démenti.

Nous ferons donc de ce néo-sujet certes toujours un névrosé, mais à la condition capitale de réinterroger ce qu'est devenue la névrose en nos temps de patriarcat révolu, ou mieux encore de réinterroger ce qu'était – déjà sans doute – la

23. Nous rejoindrions ici la thèse de Jacqueline Godfrind qui, dans une toute autre théorisation, nous indique : « J'ai décrit, chez les états-limite, la conflictualisation de la relation de base à l'objet avec, pour corollaire, les troubles de la symbolisation ; j'opposais ce fonctionnement à celui qui caractérise, en principe, les névrosés, leur aptitude à la symbolisation donnant lieu au déploiement de la névrose de transfert. Or, dans la réalité de la clinique, les choses sont bien moins tranchées. A qui sait y être sensible, tout analysant présente un cheminement simultané de ces deux courants transférentiels dont les manifestations alternent. » J. Godfrind, *Les deux courants du transfert*, op. cit., p. 31.

névrose sous le patriarcat, mais que ce dernier nous empêchait d'entendre. Gageons que nous allons constater là à quel point nous sommes non seulement toujours névrosés, mais désormais tout autant « perversissables », autrement dit, que la perversion va devoir aujourd'hui être faite nôtre autant qu'hier la névrose.

Il s'agit en effet de profiter du retournement anthropologique qu'entraîne la mutation du lien social pour remettre sur le métier ce en quoi consiste la perversion. Celle-ci ne peut rester cantonnée à la pathologie médico-légale qui nous l'a fait connaître, car il faut désormais la doubler d'une perversion que nous appellerons ordinaire et prendre la mesure que ses mécanismes sont partagés par tout un chacun.

Ceci pourrait laisser entendre que notre néo-sujet n'est donc pas en position si difficile qu'il pourrait y paraître puisqu'en fin de compte ce n'est qu'à une névrose articulée autour du démenti que nous avons à faire. La chose n'est pourtant pas si simple, car nous devons entendre à quel point ce démenti comporte des effets inattendus sur lesquels le démenteur n'a, dans la suite, plus aucune prise. A ce chapitre, il faut précisément verser ce sur quoi a porté le démenti. Il a porté sur la perte de jouissance nécessaire au langage. Il a porté sur la jouissance perdue. Autrement dit, pour le démenteur, d'un côté la perte a opéré, mais d'un autre, tout se passe comme si rien n'avait été perdu. Mais donc, à chaque fois qu'il est confronté à la possibilité de cette perte, il se retrouve dans une position de « sans recours », de *Hilflosigkeit*, de détresse originelle, non organisable spontanément en angoisse et c'est à ce moment précis que, dans nos sociétés dites avancées, l'objet de consommation, donc apparemment débarrassé de toute négativité, va lui être proposé comme secours leurrant.

L'effet de ce leurre auquel le sujet va néanmoins dès lors s'attacher, va surtout être de pérenniser l'évitement possible de la confrontation à la perte, et ce qui risque de se produire, c'est que ce néo-sujet continue alors de co-habiter, clivage aidant, avec un autre toujours en mesure de court-circuiter le travail de subjectivation qui impliquerait précisément de se confronter à l'angoisse.

Comme le fait très judicieusement remarquer Alain Didier-Weill, « l'objet fétiche offre une solution possible à cette expérience de détresse (...) Alors que l'angoisse, liée à un trop plein d'objet, ne saurait être apaisée par la proposition de l'objet fétiche, la détresse, elle, sans autre ambition que d'être arrachée à elle-même, cherche à s'abreuver de n'importe quel objet. »²⁴

Ce à quoi le névrosé démenteur ouvre ainsi la voie à son insu, c'est à la possibilité de continuer sans fin à se distraire de la rencontre avec la perte. C'est

24. A. Didier-Weill, « La psychanalyse, le politique et le désir X », *Insistance*, n° 1, 2005, p. 16.

pour éviter ce que cette rencontre implique de détresse qu'il préfère rester mèmeversement orienté. Moyennant quoi, non seulement il s'installera dans la perversion ordinaire, mais surtout il y sera installé sans même le savoir.

Et c'est là que le piège pourra se refermer en une *communauté de dénis* : si, ni le social, ni le sujet ne veulent rien savoir de ce qu'ainsi ils prennent chacun soin d'éviter, il ne sera pas difficile de nous représenter ce qu'impliquera un tel verrouillage. Ce qui s'y avèrera hautement dommageable, c'est que tout le travail de la culture en sera frappé d'entropie, autrement dit c'est la désublimation qui sera au programme ainsi que le soutient par exemple Bernard Stiegler.

Car le symbolique n'est pas garanti d'avance au sujet du fait qu'il est toujours déjà avant chacun de nous. Il est aussi toujours à conquérir, il se construit avec du réel, il part du corps, il est donc aussi d'abord *mèrereversion* ; et une chose est de repérer qu'il se refuse au travail d'aller jusqu'à la métaphore, une autre est de considérer qu'il devrait, d'ores et déjà, toujours y avoir été. C'est en considérant qu'il devrait de toujours y avoir été, que l'on condamne alors le néo-sujet à son sort, parce qu'on le maintient ainsi identifié à cette place de démenteur ; et c'est sans doute cette idéologie du symbolique garanti, que le pervers – au sens strict de la structure cette fois – vient à juste titre interroger dans la culture.

Que l'interdit – le refoulement – n'ait plus la mainmise d'hier, nous contraint à repérer que la langue véhicule par elle-même l'impossible. Cela ne nous autorise pas pour autant à nous croire dispensés de l'interdit, encore moins de son énonciation. Mais cela nous contraint à entendre que l'interdit se fonde sur l'impossible, et non l'inverse, voilà ce qu'il faut désormais retrouver à l'oeuvre en chacun²⁵. « Si nous désignons par métaphore paternelle la frappe – c'est le cas de le dire – signifiante première, elle nécessite autre chose que la rencontre d'un pur signifiant, et le nécessite au bon moment. Bien sûr, il y faut de l'autre, radicalement Autre (...) mais il y faut aussi du corps – en quelque sorte de l'inceste comme espace potentiel », écrit à juste titre Olivier Grignon²⁶. Ce n'est donc pas l'ordre symbolique qu'il faut sauver, c'est en revanche la prescription de s'y confronter, de se confronter à l'Autre via la présence réelle de l'Autrui, à quoi il s'agit toujours de consentir.

25. C'est ainsi que nous lisons le travail cinématographique des frères Dardenne.

26. O. Grignon, *Le corps des larmes*, Calmann-Levy, 2002, p. 197.